

La censure en temps de guerre

Saviez-vous que, pendant la Deuxième Guerre mondiale, le Canada avait mis en place un moyen de contrôler la diffusion de l'information dans les journaux et à la radio? Ce moyen avait déjà été utilisé durant la Première Guerre mondiale et s'appelait la censure. Ce contrôle s'appliquait aussi aux communications des militaires, des correspondants de guerre et de la population. Le Canada n'était pas le seul pays à avoir imposé cette limite à la liberté d'expression; de nombreux autres pays en guerre l'ont également fait.

Le gouvernement de Lyon Mackenzie King a imposé la censure le 1^{er} septembre 1939 pour deux raisons particulières. La première était « d'empêcher que des renseignements utiles se retrouvent entre les mains des ennemis », par exemple le déplacement des troupes, l'armement utilisé par les alliés, les conditions météorologiques et autres. La sécurité de bien des personnes et le succès des opérations militaires dépendaient beaucoup du secret de certains renseignements.

La seconde raison de la censure en temps de guerre « était de protéger le moral des soldats et de la population ». Pour le gouvernement, il était important de garder le moral en vue de favoriser la participation à l'effort de guerre. Pour ce faire, le gouvernement demandait aux différents médias de ne pas diffuser de l'information qui pourrait engendrer des doutes dans l'esprit des gens par rapport à l'effort de guerre, par exemple une critique sur la participation du Canada à la guerre. Tout au contraire, on demandait aux médias d'encourager la population à faire sa part pendant la guerre. Il n'était donc pas rare de voir des annonces dans les journaux faisant la promotion de l'enrôlement ou de l'achat d'obligations de la Victoire.

Au front, les autorités militaires exigeaient souvent des correspondants de guerre qu'ils n'écrivent qu'une partie de la réalité dans leurs articles, soit celle que les autorités voulaient bien montrer. À titre d'exemple, les autorités militaires demandaient aux correspondants de guerre d'écrire sur les victoires et très peu sur les défaites. Ainsi, lorsque les gens lisaient les journaux ou les dépêches, ils étaient encouragés par le déroulement de la guerre.

Témoignage

« Les principaux moyens de communication étaient les journaux et la radio; il y avait aussi les affiches et même des slogans. « A slip of the lip will sink ships » (un mot soufflé, un navire coulé ou un mot de trop, un vaisseau de moins). Tout était censé être très secret, personne ne devait parler des navires qui quittaient le port, de ceux qui y entraient, de ce qu'il s'y passait ou de quand les unités étaient embarquées. Tout était supposé être ultra-secret. »

*James R. Joyce interviewé par Mike Joyce
Source : Anciens combattants Canada*



Groupe de bombardiers canadiens

Le premier groupe de bombardiers canadiens a été constitué en opérant au cours de l'année et d'Angleterre le 1^{er} janvier 1943. On a inclus dans ce groupe plusieurs escadrilles canadiennes qui ont déjà bombardé l'Allemagne, l'Italie et la France occupée. Le commandant du nouveau groupe est le vice-maréchal de l'air B. E. Brookes. L'année 1942 a été brillante pour l'aviation canadienne. Elle a pris une part considérable aux succès aériens. Vingt-six escadrilles de chasse et de bombardement ont été constituées au cours de l'année et d'Angleterre le 1^{er} janvier 1943. On a inclus dans ce groupe plusieurs escadrilles canadiennes qui ont déjà bombardé l'Allemagne, l'Italie et la France occupée. Le commandant du nouveau groupe est le vice-maréchal de l'air B. E. Brookes. L'année 1942 a été brillante pour l'aviation canadienne. Elle a pris une part considérable aux succès aériens. Vingt-six escadrilles de

L'Étoile de Gravelbourg, 21 janvier 1943, p. 2.

Activité 1

Demandez à vos élèves d'écrire une lettre à un autre élève de la classe sur ce qu'ils ont fait pendant les derniers jours et ce qu'ils pensent faire pendant les prochains jours. Comme les militaires outre-mer, ils ne peuvent pas mentionner de noms de lieux, ni de moments de la journée, ni de dates. Faire aussi attention de ne pas donner des indications sur le temps qu'il faisait ou qu'il fera. En tant qu'élèves (leur métier), ils ne peuvent pas non plus parler de ce qu'ils ont fait ou feront à l'école. Par la suite, demandez-leur qu'ils s'expriment sur leur expérience d'écriture. Est-ce qu'ils ont trouvé cela difficile?

La censure en temps de guerre

Les militaires canadiens servant à l'étranger ont été particulièrement touchés par la censure. Pour des raisons de sécurité, toutes les lettres qu'ils écrivaient à leurs proches au Canada devaient être examinées par des censeurs, souvent un officier de l'unité et un membre du bureau spécial de la censure. Ceux-ci s'assuraient qu'aucun renseignement militaire n'était mentionné dans les lettres. Par exemple, un soldat ne pouvait pas décrire le déroulement d'une bataille ou les pertes subies par son unité pendant un combat et encore moins mentionner les plans d'une opération future. Ainsi, toute lettre envoyée au Canada devait être d'abord approuvée par les censeurs. Les lettres qui ne répondaient pas aux exigences de la censure étaient parfois détruites.

Avec les règlements de la censure, il devenait donc difficile pour les soldats de communiquer et de partager leurs expériences de guerre avec leur famille demeurée au Canada. Ils devaient faire attention à tout ce qu'ils écrivaient. Ils ne pouvaient transmettre qu'une petite partie de la réalité à leurs proches. En plus, il n'était probablement pas facile d'écrire en sachant qu'une ou deux autres personnes allaient lire leur lettre.

Anecdote sur la censure à la radio

« 16 juin 1943 : Les gouvernements canadien et américain interdisent la publication ou la diffusion de bulletins météorologiques de peur qu'ils ne tombent en mains ennemies. Même les commentateurs de base-ball ne peuvent mentionner le temps qu'il fait. Un annonceur qui ne savait comment expliquer aux auditeurs que le match était interrompu en raison de la pluie, leur conseille de mettre le nez dehors et de tirer leurs propres conclusions. »

Source : Environnement Canada
<http://www.mb.ec.gc.ca/air/summersevere/ae00s07.fr.html>

Activité 2

Écrivez une lettre fictive envoyée par un soldat à sa mère. Faites en sorte que l'on retrouve beaucoup d'information militaire dans cette lettre. Par la suite, donnez une copie à chaque élève tout en leur dictant les directives de censure qu'ils doivent suivre. Ils vont jouer le rôle des censeurs! À la toute fin, demandez aux élèves de lire la lettre censurée. Est-ce que la lettre a du sens? Demandez-leur de partager leurs impressions.

Bibliographie

Beauregard, Claude. « Censure et contrôle de l'information au Canada entre 1939 et 1945 ». Bulletin d'histoire politique, vol 3, nos 3/4, 1995. p. 242-247.

<http://www.mb.ec.gc.ca/air/summersevere/ae00s07.fr.html>.

http://www.acc.gc.ca/print.cfm?lang=french&layout=remembers_f&source=collections/diary/2diary/gvisser.

<http://www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=f1ARTf0001478>.

http://www.museedelaguerre.ca/cwm/newspapers/information_f.html

<http://books.google.ca/books?id=m->

[h8R1xHp3IC&pg=PA111&lpg=PA111&dq=Claude+Beauregard+et+la+censure+militaire&source=web&ots=sVhCesuE8s&sig=s-JB-Zwyon1tFZnsU7hsTvGSxyE&hl=fr&sa=X&oi=book_result&resnum=7&ct=result#PPA117,M1](http://books.google.ca/books?id=m-h8R1xHp3IC&pg=PA111&lpg=PA111&dq=Claude+Beauregard+et+la+censure+militaire&source=web&ots=sVhCesuE8s&sig=s-JB-Zwyon1tFZnsU7hsTvGSxyE&hl=fr&sa=X&oi=book_result&resnum=7&ct=result#PPA117,M1).